

Votre facture détaillée

	Quantité ou Volume (m³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
■ Distribution de l'eau					
Abonnement (part distributeur)			26,16	5,50	
Abonnement (part collectivité)			35,87	5,50	
Consommation (part distributeur)	10	1,0806	10,81	5,50	
Consommation (part collectivité)	10	0,7800	7,80	5,50	
Total Distribution de l'eau					85,07
■ Collecte et/ou traitement des eaux usées					
Abonnement (part collectivité)			37,14	10,00	
Consommation (part collectivité)	10	0,9000	9,00	10,00	
Total Collecte et/ou traitement des eaux usées					50,75
■ Organismes publics (Agence de l'eau)					
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	10	0,0689	0,69	5,50	
Consommation eau potable (Agence de l'eau AE)	10	0,3200	3,20	5,50	
Performance réseaux eau potable (Agence de l'eau AE)	10	0,0700	0,70	5,50	
Performance systèmes assainissement collectif (AE)	10	0,1050	1,05	10,00	
Total Organismes publics (Agence de l'eau)					6,01
Total général :			132,42		141,83
Total TVA : 9,41 €					
Montant HT 85,23 € TVA (5,50 %) : 4,69 €					
Montant HT 47,19 € TVA (10,00 %) : 4,72 €					
Montant prélevé :					141,83 €

Il ne sera pas appliqué d'escompte. TVA acquittée sur les débits, non déductible si la facture demeure impayée (CGI, art. 272). Tout retard de paiement expose aux pénalités prévues au Règlement de Service, disponible sur notre site internet. En outre, toute entreprise ou établissement débiteur devra également s'acquitter d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (L.441-10 et D.441-5 du code du commerce). Justification d'exemption de frais de rejet de paiement en cas de tarif social, dossier FSL ou aide du CCAS dans les 12 derniers mois, à fournir sous 15 jours. Nous traitons vos données conformément à la réglementation en vigueur sur les données à caractère personnel. Notre politique de confidentialité est disponible sur simple demande aux coordonnées au recto.

Informations techniques

N° compteur	Diamètre compteur	Volume déterminé par	Volume estimé
H22UA716713	15	estimé	10

Votre prélèvement automatique

Moyens de paiement : vidéos explicatives accessibles depuis notre site Internet, rubrique « je paye ma facture »

• Paiement par prélèvement mensuel :

Pour étaler vos dépenses d'eau tout au long de l'année. A la facture de solde vous recevez une facture d'ajustement, indiquant le solde à régler ou la somme en votre faveur, automatiquement créditée sur votre compte bancaire.

• Paiement par TIPSEPA :

Attention aux délais postaux en anticipant de plusieurs jours son envoi pour éviter les pénalités de retard. Dater et signer le puis renvoyez-le dans l'enveloppe ci jointe, à l'adresse mentionnée sur votre TIPSEPA au recto de cette facture. Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne sont manquantes ou erronées, merci d'y joindre un IBAN.

• Pour payer par virement bancaire :

VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
FR7630004007620001500053563

• Paiement par prélèvement à l'échéance :

Prélèvement automatique, sur votre compte bancaire, 15 jours après l'émission de la facture. Remboursement automatique par virement sur votre compte bancaire en cas de crédit en votre faveur.

• Paiement par chèque :

Attention, aux délais postaux en anticipant de plusieurs jours son envoi pour éviter les pénalités de retard. Etablissez le à l'ordre de la société mentionnée sur votre TIPSEPA, puis envoyez le en y joignant le TIPSEPA non signé, dans l'enveloppe ci jointe, à l'adresse mentionnée sur votre TIPSEPA au recto de cette facture.

• Paiement par Carte Bancaire :

Rendez vous sur le site Internet mentionné au recto de cette facture, rubrique « Je paye ma facture », créez votre espace personnel et laissez vous guider.

EF73014262009200887040001418300

Adresse desservie :
EI SAISONS PATISSERIE
16 RUE DU CAMBOU
CPTR RDC
46230 LALBENQUE

Votre référence :
14 262 009 20088704 25210
Votre adresse électronique :
bonjour@saison-patisserie.fr

Nous contacter

Par internet :

➤ www.eau.veolia.fr

Par téléphone :

➤ 05 61 80 09 02

(appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h00 à 19h et le

samedi entre 9h00 et 12h

Pour vos demandes et urgences (24h/24)

Pour assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés.

Par courrier :

Veolia Eau

TSA 40118

37911 Tours Cedex 9

Agence

Veolia Eau

Zone Artisanale Lissaure

46230 Lalbenque

Accueil : lundi de 8h à 12h

J25070240313L1/552/3/0/0000EGC



14.262.009

EI SAISONS PATISSERIE
7 RUE DU MARCHE AUX TRUFFES
46230 LALBENQUE
FRANCE

Votre facture simplifiée

Montant prélevé :

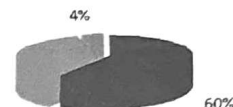
comprenant :

- Eau potable
- Assainissement
- Organismes publics

(voir détail au verso)

141,83 € TTC le 17 juillet 2025

85,07 € 36%
50,75 €
6,01 €



Votre consommation d'eau

Consommation facturée :

10 m³

Soit 10 000 litres d'eau

Périodes prises en compte :

Abonnement : **JUIL 25 A DEC. 25**

Consommation : **ESTIMEE 50%**

Prix TTC au litre : **0,00355 €** soit : **3,55 € au m³** (hors abonnement)

Information Client

Conformément aux dispositions contractuelles, la présente facturation porte sur un volume estimé basé sur la consommation de l'année précédente. Pour cette première facture, nous avons évalué un volume forfaitaire en fonction de votre date d'arrivée. Cet acompte sera déduit de votre prochaine facture, émise après le relevé du compteur.

Depuis le 01/01/2025, les redevances perçues pour l'Agence de l'Eau sur votre facture ont été modifiées, en application de l'arrêté du 02/10/2024. Dans la partie "Organismes publics" de votre facture, sont désormais facturées les redevances, "Consommation eau potable", "Performance des réseaux d'eau potable", "Performance des systèmes d'assainissement collectif" et "Prélèvement sur la ressource en eau".

En savoir plus : www.lesagencesdeleau.fr/actualites/tout-comprendre-de-la-reforme-des-redevances

Votre paiement

Avis de prélèvement automatique

La présente facture sera prélevée sur le compte dont les coordonnées sont :

Nom de la banque : BP

Titulaire du compte : EI DELORT ANNE LI

Numéro de compte (IBAN) : FRXX 178X XXXX XXXX XX56 4XX

Votre référence de prélèvement (RUM) : XX163283104SEPA

Votre référence de créancier (ICS) : FR68ZZZ437614

Attention, si les coordonnées de votre compte ont changé : la présente facture ne pourra être prélevée à la date d'échéance. Il vous appartient donc de la régler par tout autre moyen à votre convenance. Avant la prochaine échéance, veuillez transmettre votre demande de changement de coordonnées bancaires via votre espace client <https://www.service.eau.veolia.fr/>.